

Paris, le 23 janvier 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Agence du Sport annonce sa nouvelle organisation Communication | Presse

A l'occasion de l'arrivée de Pauline LAMBERTINI à l'Agence nationale du Sport, en charge de la Communication et des Relations Presse pour le pôle Haute Performance, l'Agence souhaite préciser le fonctionnement de son département Communication.

- **André JAFFORY** dirige le département Communication de l'Agence en tant que Directeur de la Communication et des Partenariats.
Ses coordonnées : 01.53.82.74.18 - andre.jaffory@agencedusport.fr
- **Soria ZIDELKHILE**, notre prestataire (Société SZIA), est en charge des Relations Presse pour l'Agence sur les sujets stratégiques et développement du sport.
Ses coordonnées : 06.16.90.46.36 - soriazidelkhile@szia.fr
- **Pauline LAMBERTINI** pilote les Relations Presse et la Communication de la Haute Performance et de son manager Claude Onesta.
Ses coordonnées : 07.63.73.98.19 - pauline.lambertini@agencedusport.fr

Notre objectif est de créer une proximité constructive et la capacité de travailler dans les meilleures conditions avec vous.

Bonne et heureuse Année !

L'équipe de l'Agence du Sport.

A propos de l'Agence Nationale du Sport

Groupement d'intérêt public, l'Agence Nationale du Sport est née d'un modèle partenarial entre l'État, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et leurs groupements, et les acteurs du monde économique, dans le cadre d'une profonde évolution du modèle sportif français.

Ce modèle repose sur la volonté des parties prenantes de créer au niveau national et au niveau territorial des dispositifs collégiaux de concertation et de décision, permettant une meilleure lisibilité des politiques publiques sportives et de la cohérence dans leurs financements.

Ses missions principales sont :

- De renforcer la performance sportive, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, en mobilisant les moyens financiers, humains et organisationnels nécessaires pour des soutiens personnalisés aux sportifs des fédérations sportives organisant des disciplines de haut niveau ;
- De mobiliser des moyens financiers au bénéfice du développement des activités physiques et sportives pour toutes et tous, s'inscrivant notamment dans le cadre de la pratique sportive fédérée.

Chaque membre s'engage à mobiliser, en faveur de ce projet commun et d'intérêt général, sa capacité d'influence et d'intervention pour entraîner ses adhérents et ses réseaux dans la mise en œuvre de ce nouveau modèle.

